

8 décembre 2025

Message du Conseil d'administration de votre SICAV

JPMorgan Funds

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous informons qu'un Compartiment dans lequel vous détenez des actions procède à une mise à jour de sa politique d'investissement. La limite d'investissement en obligations convertibles contingentes indiquée dans le prospectus pour le compartiment JPMorgan Funds - Emerging Markets Corporate Bond Fund sera augmentée à 20% des actifs (contre 10% auparavant).

Vous trouverez ci-après des informations plus détaillées concernant ces modifications, y compris le calendrier. Pour toute question, veuillez contacter notre siège social ou votre représentant local. **Vous disposez de trois options, exposées ci-après.**



Jacques Elvinger

Pour le Conseil d'administration

Modification apportée au prospectus – ordres acceptés jusqu'au 8 janvier 2026 à 14 h 30 (CET)

Vos options

1. Si vous acceptez cette modification, aucune action n'est requise de votre part.

2. Demander la conversion de votre investissement dans un autre compartiment.

Vos ordres de transaction doivent nous parvenir avant la date limite indiquée dans la colonne de droite.

Veuillez lire attentivement le Document d'informations clés (DIC) de tout compartiment dans lequel vous envisagez de convertir votre investissement. Pour plus d'informations, veuillez vous référer au prospectus.

3. Demander le rachat de votre investissement. Vos ordres de transaction doivent nous parvenir avant la date limite indiquée dans la colonne de droite.

Nous vous invitons à passer ces options en revue avec votre conseiller fiscal et votre conseiller financier. Toutes ces options peuvent avoir des conséquences fiscales.

Quelle que soit l'option que vous choisissiez, aucune commission de rachat ou de conversion ne vous sera imputée, sous réserve que vos ordres de transaction nous parviennent avant la date limite.

- Les obligations convertibles contingentes (« CoCos ») sont un type d'instrument de dette qui se convertit automatiquement en actions lorsque le capital de l'émetteur tombe en dessous d'un certain seuil, fournissant ainsi un tampon en cas de difficultés financières. Elles offrent des rendements plus élevés que les obligations traditionnelles, mais comportent un risque accru en raison de cette caractéristique de conversion.
- Le Gestionnaire financier estime que le fait de permettre d'investir davantage dans des CoCos serait dans le meilleur intérêt des investisseurs, dans la mesure où la classe d'actifs gagne en importance sur les marchés obligataires et où elle offre une opportunité croissante de rendements ajustés du risque plus élevés.
- Pour en savoir plus sur les risques liés à l'investissement dans des CoCos, veuillez consulter la section « Description des risques » du prospectus de JPMorgan Funds.

Modifications et calendrier

Avant

Autres expositions Jusqu'à 10% en obligations convertibles contingentes.

Après

Principale exposition Le Compartiment peut investir jusqu'à 20% de ses actifs en obligations convertibles contingentes.

Dates clés

8 décembre 2025 à 14 h 30 (CET)

Début de la période de conversion/rachat sans frais.

>

8 janvier 2026 à 14 h 30 (CET)

Fin de la période de conversion/rachat sans frais.

>

9 janvier 2026

Entrée en vigueur des modifications.

La modification

Date d'entrée en vigueur 9 janvier 2026

Date limite de réception des ordres de conversion/rachat 8 janvier 2026 à 14 h 30 (CET)

La SICAV

Nom JPMorgan Funds

Forme juridique SICAV

Type de fonds OPCVM

Siège social 6 route de Trèves L-2633 Senningerberg, Luxembourg

Téléphone +352 34 10 1

Fax +352 2452 9755

Numéro d'enregistrement (RCS Luxembourg) B 8478

Société de gestion JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l.

Les modifications sont apportées au prospectus ou au Document d'informations clés (DIC) concerné, dont la version amendée sera disponible sur le site Internet www.jpmorganassetmanagement.lu. Comme pour tout investissement dans la SICAV, il est important de prendre connaissance du/des DIC pertinent(s) et de se tenir au courant des modifications qui peuvent y être apportées. Veuillez noter qu'en dehors de la période au cours de laquelle il est renoncé au prélèvement des frais de conversion et de rachat, toutes les autres conditions et restrictions applicables aux conversions et aux rachats, telles que décrites dans le prospectus, s'appliquent.

Veillez noter que des exemplaires de la dernière version en vigueur du Prospectus sont disponibles gratuitement sur simple demande auprès du correspondant centralisateur, BNP Paribas Securities Services et du commercialisateur en France, JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l. Succursale de Paris. Vous pouvez également consulter la dernière version du Prospectus sur notre site Internet: www.jpmorganassetmanagement.com.

LV-JPM57113 | FR | 11/25
